



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Onzième session

Rome, 4-8 avril 2016

Rapport sur ePhyto

Point 10.6 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

I. Mise au point d'une plateforme ePhyto et d'un système national générique

1. Après que la CMP a décidé, à sa dixième session (2015), d'avancer dans la mise au point d'une plateforme ePhyto visant à faciliter les échanges de certificats électroniques, le Secrétariat a présenté au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une proposition pour la mise au point d'une plateforme et d'une infrastructure d'appui qui serviraient à la production et à la réception des certificats. Le STDF a approuvé la proposition dans son intégralité à sa réunion des 12 et 13 octobre 2015, pour un financement d'un million d'USD. Les pays ont également soutenu le projet.

2. Le Secrétariat a demandé au Centre international de calcul des Nations Unies (CIC) d'assurer les services de développement et d'hébergement de la plateforme et du système national générique. Le CIC va examiner les possibilités d'utilisation de la technologie existante dans le système, avec l'aide du Secrétariat. Une version d'essai de la plateforme et du système générique devrait être employée de l'été 2016 à début 2017; le système fera alors l'objet d'une évaluation complète et tous les ajustements nécessaires seront apportés.

3. Le projet renforcera la capacité de tous les pays, et en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés, en matière de facilitation du commerce des plantes et des produits végétaux grâce à la mise au point d'une plateforme mondiale pour les échanges de certificats phytosanitaires électroniques, d'un système générique pour la production, l'envoi et la réception de ces certificats au niveau national et du programme de formation voulu.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

4. Un comité consultatif pour le projet sera chargé de suivre l'état d'avancement de la mise au point de la plateforme et du système générique. Il sera composé de représentants d'autres organisations internationales, parmi lesquelles l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le Codex Alimentarius et le STDF (en tant qu'observateur), ce qui permettra d'envisager l'intégration future des systèmes électroniques. Par ailleurs, un comité de gestion du projet sera composé de spécialistes techniques, issus notamment du Groupe directeur ePhyto et du CIC.

5. Comme il a été indiqué plus haut, pour faciliter la mise au point d'ePhyto, le Groupe directeur ePhyto, que la CMP a créé à sa huitième session, soutient le projet STDF en assurant la surveillance, l'orientation et la coordination et en donnant des avis sur la mise au point de la plateforme et du système national générique, en faisant partie intégrante du comité de gestion du projet et du comité consultatif pour le projet. Le Groupe directeur aide aussi à la mise en œuvre d'ePhyto en supervisant la mise au point de la version d'essai, en donnant des avis techniques au CIC et en poursuivant la mise au point de la formation et des ressources techniques qui ont été mises en ligne sur le PPI à l'adresse <https://www.ippc.int/en/ephyto/>.

II. Colloque ePhyto

6. Le deuxième colloque de la CIPV sur ePhyto, qui a bénéficié de la généreuse hospitalité de l'organisme de la République de Corée chargé de l'inspection de quarantaine, s'est tenu à Incheon (République de Corée) du 9 au 13 novembre 2015. Il a réuni plus de soixante-dix représentants de toutes les régions du monde, d'organisations régionales de la protection des végétaux, d'autres organisations internationales, d'organisations nationales de la protection des végétaux, d'organisations de représentation du secteur végétal (notamment les secteurs des semences, des céréales, du bois d'œuvre et des fleurs) et d'entreprises qui gèrent leurs documents commerciaux par voie électronique. Ces participants ont expliqué comment ils utilisaient les procédures de certification phytosanitaire avec des certificats papier et électroniques (ePhytos) et ont partagé leurs expériences, positives et négatives, sur la mise au point d'ePhyto. L'atelier était animé par des membres du Groupe directeur ePhyto de la CIPV (chargé de superviser les efforts de la CIPV visant à faciliter l'échange international de certificats phytosanitaires électroniques et de donner des orientations et des avis en la matière) et du Secrétariat de la CIPV; la gestion administrative d'ensemble était assurée par l'organisme coréen chargé de l'inspection de quarantaine. Le rapport complet du colloque peut être consulté à l'adresse www.ippc.int/ephyto.

7. Par ailleurs, en 2015, le Groupe directeur:

- a achevé l'élaboration des méthodes et conditions de travail pour la plateforme et pour le système national générique et a continué à perfectionner les informations de cartographie et de codage pour le système national générique;
- a mené une enquête auprès des pays pour établir une liste de ceux qui sont prêts à utiliser une version d'essai de la plateforme et du système générique et recommander cette liste au Bureau de la CMP;
- a sensibilisé les Parties contractantes à ePhyto et à ses avantages, au rôle qu'une plateforme peut jouer et à la façon dont les pays en développement peuvent participer en mettant au point un système national générique.

III. Recommandation

8. La CMP est invitée:

- 1) à *prendre note* des travaux du Groupe directeur ePhyto et du Secrétariat de la CIPV s'agissant de la mise au point d'ePhyto;
- 2) à *se déclarer favorable* à la poursuite des travaux du Secrétariat et du Groupe directeur ePhyto, sous la supervision du Bureau de la CMP;
- 3) à *saluer* l'aide fournie par la République de Corée en accueillant le colloque ePhyto;

-
- 4) à *soutenir* la mise en œuvre du projet STDF en vue de lancer une version d'essai de la plateforme et du système national générique, pour inciter les Parties contractantes du monde entier, y compris dans les pays en développement, à utiliser ePhyto;
 - 5) à *demander* au Secrétariat de lui présenter un rapport à sa douzième session sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet ePhyto.